

Royan, le 11 avril 2018

VILLE DE ROYAN



COMMANDE PUBLIQUE
AFFAIRES JURIDIQUES
Dossier suivi par Julien YOUINOU
Responsable du Service Juridique
Tél. : 05.46.39.56.65
JY/EG

MONSIEUR CHRISTOPHE RENOU
Société concept TP

Lieu-dit Vertoux
86410 LHOMMAIZE

Lettre Recommandée avec Accusé de Réception
N°2C 127 885 8873 1

OBJET : Avenant n°1 - Rénovation du parking du centre équestre du MAINE GAUDIN
Marché passé en procédure adaptée n°17.1.3.010

Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint, pour attribution, un exemplaire « original » de l'avenant n°1 au marché de rénovation du parking du Centre Équestre du Maine Gaudin.

Monsieur Julien YOUINOU, *Responsable du Service Juridique* - ☎ 05.46.39.56.65 - se tient à votre disposition pour tout complément d'information que vous pourriez souhaiter obtenir.

Je vous souhaite bonne réception de ce document et je vous prie de croire, Monsieur, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Le Maire de la Ville de ROYAN,

Patrick MARENCO
Port. : 07.76.14.10.24

*Exp. en RAR
le 13.4.18*

P.J./1

En provenance de :

~~Service CONCEPT TP
Lieu dit Vertoux
86140 LIGNYVAISE~~

5582 V22 - PTC 30A - 3016518701 - 09/17



RECOMMANDÉ :
AVIS DE RÉCEPTION
Numéro de l'AR : AR 2C 127 885 8873 1



Renvoyer à **FRAB**

Présenté / Avisé le : 14 / 01 / 18
Distribué le : 16 / 01 / 18

Je soussigné déclare être

- Le destinataire
- Le mandataire

Signature
(Prénoms et Nom)
(Mandataire)

- CNI/Permis de conduire
- Autre :

Signature Facteur*

*Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.
LA POSTE AGRÉMENT N° C606

Ville de ROYAN SJ
Mairie de Ville (Actuel Renvoyé Penkay)
80 avenue de Pentecôte CE
17205 ROYAN Cedex





RENOVATION DU PARKING
DU CENTRE ÉQUESTRE DU MAINE GAUDIN
AVENANT 1

ENTRE,

La Ville de ROYAN représentée par son Maire en exercice, dûment habilité à l'effet des présentes par délibération du Conseil Municipal en date du 2 octobre 2017, intervenue pour l'application des articles L.2122.22 et L.2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 4 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales, lui-même représenté par Monsieur Jean-Paul CLECH, Premier Adjoint au Maire, en vertu de l'arrêté ASG n°17.2647 en date du 5 octobre 2017, lui portant délégation de fonctions et de signature, rendu exécutoire le 6 octobre 2017, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales,

ci-après désignée « *La Ville* »,

D'UNE PART,

ET,

Raison sociale de l'entreprise :CONCEPT TP

Numéro SIRET :791 874 613 00015

Numéro RC :791 874 613

Adresse :lieu-dit le Vertou - 66410 LHOMMAIZE

Téléphone :06. 26. 92. 58. 46

Représentée par :Monsieur Christophe RENO, *Gérant*

Ci-après désignée « *La Société* »

D'AUTRE PART,

IL A TOUT D'ABORD ETE EXPOSE CE QUI SUIIT :

Par une notification en date du 3 janvier 2018, la Société CONCEPT TP s'est vue confier le marché pour la rénovation du parking du Centre Équestre du Maine Gaudin.

Compte tenu des mauvaises conditions climatiques, il a été nécessaire de procéder à l'achat de fournitures complémentaires, du calcaire notamment. Par courriel en date du 15 février 2018, *la Société* a demandé à ce que la Ville de ROYAN prenne en charge ces achats complémentaires.

Compte tenu de l'accord de *la Ville*, le présent avenant a été établi.

CECI EXPOSE, IL EST ARRETE CE QUI SUIIT :

ARTICLE 1- MODIFICATION

L'article 2 est désormais rédigé comme suit :

L'évaluation de l'ensemble de la prestation repose sur le devis annexé au présent avenant. Cette évaluation est décomposée dans le tableau ci-après, en mettant en évidence les montants hors T.V.A. et de la T.V.A. :

pour la solution de base :

Montant H.T.	40.917,56 €
T.V.A. (taux de %)	20 %
Montant T.T.C.	49.101,01 €
Soit en toutes lettres T.T.C.	Quarante-neuf mille cent un euros et 1 centime

ARTICLE 2- AUTRES CLAUSES

Les autres clauses du contrat demeurent inchangées.

Fait à ROYAN, le 11 AVR. 2018
en trois exemplaires originaux

Pour la Société
Le Gérant,

Monsieur Christophe RENOU

CONCERT TP
Vertoux 86410 L'HOMMAIZE
Tél: 05 26 92 58 46
Siret: 79187461300015



Pour la Ville,
Le Maire,

Patrick MARENGO